



Avis de Réunion

Séances de Contribution Publiques de Février

HORAIRES ET LIEUX :

Mardi 11 février 2025, 17h00 - 20h00

Siège du Service des Pompiers de la Ville de New York
9 Metrotech (entrée par la cour de Flatbush Avenue)
Brooklyn, NY 11201

Lundi 24 février 2025, 17h00 - 20h00

Département de la Conception et de la Construction de la ville de New York (NYC
Department of Design and Construction)
Salle polyvalente du 1^{er} étage
30-30 Thomson Avenue (entrée sur la 30th Place)
Queens, NY 11101

LIEU VIRTUEL : Voir le lien vers la réunion Zoom affichée à l'adresse : www.nyc.gov/charter

AVIS DE SÉANCE DE CONTRIBUTION PUBLIQUE

La Commission de Révision de la Charte de la Ville de New York ("CRC") organisera des Séances de Contribution Publique dans les cinq arrondissements afin de discuter des changements proposés à la Charte de la Ville de New York. La CRC est habilitée à envisager des révisions de la Charte qui seront présentées aux électeurs lors des élections générales du 4 novembre 2025 ou à une autre date d'élection désignée conformément à la loi.

Quel est l'objet de cette séance de contribution publique ?

La Charte fournit la structure du gouvernement de la ville et définit les principaux pouvoirs des élus et des agences de la Ville. Après avoir passé en revue l'ensemble de la charte, le CRC peut recommander des modifications destinées à aider le gouvernement de la Ville à travailler plus efficacement et à mieux servir tous les New-Yorkais.

Le public est invité à entendre des experts, à témoigner sur tout sujet d'importance pour le gouvernement de la Ville et à suggérer des changements à la Charte. Vous pouvez en savoir plus sur la Commission de Révision de la Charte de la Ville de New York en visitant notre site web : www.nyc.gov/charter.

Qui peut apporter sa contribution ?

Ces réunions sont ouvertes au public, et celui-ci aura la possibilité de témoigner devant les membres de la CRC. Tout membre du public peut témoigner de ses idées pour améliorer la Charte de la Ville pendant une durée maximale de trois (3) minutes. La CRC entendra les témoignages des personnes qui assistent à la réunion en personne et de celles qui y assistent par Zoom. Le CRC entendra les témoignages des personnes qui se présentent en personne avant d'entendre les témoignages des personnes qui assistent à la réunion par Zoom. Un groupe, une organisation ou une institution souhaitant témoigner doit désigner choisir un seul représentant pour intervenir. Les New-Yorkais des cinq arrondissements peuvent témoigner. Le CRC s'efforcera de donner la parole à toutes les personnes qui s'inscrivent à cette audience, mais si le temps ne permet pas d'entendre tous les témoignages, le public est encouragé à saisir d'autres occasions de témoigner, notamment en participant à des sessions ultérieures de contribution publique du CRC ou en soumettant un témoignage écrit à CharterTestimony@citycharter.nyc.gov.

Comment puis-je soumettre un témoignage écrit ?

Le public peut soumettre des témoignages écrits à CharterTestimony@citycharter.nyc.gov au lieu ou en plus de témoigner en direct lors d'une audience.

Où et quand se déroulent les audiences ?

Les portes s'ouvrent au public et chaque séance de contribution est accessible virtuellement via le lien Zoom affiché sur www.nyc.gov/charter, aux dates, heures et lieux suivants :

Mardi 11 février 2025, 17h00 - 20h00

Siège du Service des Pompiers de la Ville de New York
9 Metrotech (entrée par la cour de Flatbush Avenue)
Brooklyn, NY 11201

Lundi 24 février 2025, 17h00 - 20h00

Département de la Conception et de la Construction de la Ville de New York (NYC
Department of Design and Construction)
Salle Polyvalente du 1^{er} étage
30-30 Thomson Avenue (entrée sur 30th Place)
Queens, NY 11101

Le public peut se joindre à la réunion en utilisant le lien Zoom affiché sur le site www.nyc.gov/charter à la même heure.

Que faire si j'ai besoin d'aide pour observer ou témoigner lors de la réunion ?

L'interprétation en langue des signes américaine et en espagnol sera assurée en ligne et sur place. Veuillez formuler vos demandes d'interprétation et/ou d'accessibilité au moins 48 heures avant l'heure de début de la réunion à laquelle vous prévoyez d'assister en envoyant un courriel au CharterInfo@citycharter.nyc.gov ou en appelant le 212-788-0014 et en laissant un message vocal. Toutes les demandes seront satisfaites dans la mesure du possible.